



Constitué en régie Inter municipale
(Ville de Saint-Gabriel, Municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon, Mandeville et Saint-Cléophas)

AVIS PUBLIC

Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe 2018

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim de la Régie inter municipale du Centre sportif et culturel de Brandon, que le rapport financier et le rapport du vérificateur externe, pour l'exercice 2018, seront déposés aux membres de la Régie lors de la séance régulière du 25 avril 2019, à 20h, au Centre sportif et culturel de Brandon, le tout conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

Donné à Saint-Gabriel, le 4 avril 2019.

Michel St-Laurent
Directeur général et secrétaire-trésorier
par intérim de la Régie Inter municipale du CSCB